

Enfants !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 20

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements dotent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés
gratuitement à toute personne qui prendra
un abonnement nouveau d'UNE ANNÉE ou de SIX
MOIS à dater du 1^{er} juillet prochain.

† Henri Henneberger.

Le CONTEUR eut, la semaine dernière, le cha-
grin de perdre un de ses plus fidèles amis, en
même temps que collaborateur occasionnel. Aux
nombreuses qualités qu'il déploya dans l'admini-
stration de ses affaires particulières et dans
la vie publique, à laquelle il prit une part active,
HENRI HENNEBERGER, ancien député, au Mont
sur Lausanne, joignait le privilège précieux
d'une humeur joviale, toujours de bon aloi.
Il aimait beaucoup notre journal et en repré-
sentait admirablement la bonhomie. C'était
pour lui un réel plaisir que d'adresser au CON-
TEUR des articles et boutades en patois, aventu-
res et bons mots glanés ici et là, qu'il « arran-
geait » à notre intention, dans ses rares mo-
ments de loisir.

Le CONTEUR garde à Henri Henneberger un
souvenir fidèle et reconnaissant et tient à renou-
veler ici, à la famille affligée de son vieil ami,
ses bien sincères compliments de condoléance
et l'expression de toute sa sympathie.

Lever de rideau.

C'est demain, qu'aura lieu, à Vevey, la pro-
clamation de la prochaine Fête des Vignerons.
Très nombreuses seront les personnes qui,
déjà, voudront jouir de cet avant-goût des gran-
des solennités du mois d'août. C'est irrésisti-
ble.

Un collaborateur du *Conteur* lui écrivait, en
mai 1865, à l'occasion de la proclamation de la
fête qui fut célébrée en juillet de la dite année :
« En voyant la foule qui encombra la gare
de Vevey, dimanche dernier, à 6 heures du
soir, je me demandais s'il ne conviendrait pas
d'agrandir la deuxième ville du canton, pour
les 26 et 27 juillet prochains. Un train de vingt-
six wagons, remorqué par deux locomotives,
ramenait à Lausanne le millier de curieux qui
avaient voulu assister au premier acte de la
Fête des Vignerons.

« ...Il n'y eut qu'une voix dans la foule pour
louer le bon goût qui a présidé au choix du
costume des musiciens de Bacchus, leurs cas-
ques à aile, leur cou nu, le cuivre des instru-
ments, l'harmonie des couleurs répandait
sur toute la troupe une teinte étrange et mys-
térieuse.

» Les Cent-Suisses, formés en avant-garde et
en arrière-garde, avec fifres et tambours, pré-
sentaient un aspect imposant. La hache sur
l'épaule, la dague au côté, ils marchaient gra-
vement, fièrement, le regard haut, comme le
faisaient leurs ancêtres. Leur habit simple,
leurs belles barbes et surtout leur air martial
reportaient l'imagination au temps où les ban-
des des ligueurs suisses franchissaient les Alpes
pour aller prendre part à cette lutte que l'on a
appelée la bataille des géants. D'autres voyaient
sur cette croix blanche qui brillait sur la poi-
trine de ces hommes à haute stature, le signe

qui a rallié tant de fois nos pères au jour du
danger et dans les luttes glorieuses de la li-
berté.

» Le cortège de dimanche a donc été un
avant-goût des journées de juillet et nous ne
doutons nullement que les paroles chaleureu-
ses qui terminent la proclamation ne soient en-
tendues.

» Oui, venez de près et de loin, apporter vo-
tre concours de sympathie à la population ve-
veysanne; elle a vraiment à cœur de mener à
bonne fin une fête qui, depuis des siècles, a
porté au loin le nom de Vevey. »

Et, en mai 1889, c'est-à-dire lors de la der-
nière fête, le *Conteur*, par la plume de Louis
Monnet, disait, à propos de la proclamation :

« Dimanche dernier, nous avons fait comme
tout le monde, nous avons pris le train pour
Vevey. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la pu-
blication de la grande fête; mais quel prestige
cependant s'attachait à ce cortège! Que de sou-
venirs et de sentiments divers il réveillait au
sein de cette population veveysanne et de la
foule accourue de tous côtés!

» On sentait, en arrivant dans cette ville, où
l'on retrouve toujours tant de bons amis, qu'il
s'y faisait une effervescence, un mouvement
tout particulier : Vevey vivait de sa vie, des an-
ciennes et belles traditions d'une fête dont elle
a l'inimitable secret et qui constitue une de ses
plus chères créations.

» Partout les mains se serraient avec effu-
sion; partout l'expression du contentement et
de la gaieté. Les vieux racontaient avec bon-
heur les merveilles des fêtes précédentes auxquelles
ils avaient assisté et qu'ils faisaient revivre
dans leurs récits pleins de chaleur et d'émo-
tion. L'un d'eux était, qui se souvient parfaite-
ment de la fête de 1819 et qui a pris part à cel-
les de 33, 51 et 65, demandait à Dieu, dans un
pieux élan, la douce faveur de voir encore celle
de 1889.

» Et à côté de ces braves vétérans de l'Ab-
baye des Vignerons, se trouve toute une jeune
génération brûlant d'impatience d'assister,
pour la première fois, à une fête dont elle a en-
tendu parler dès le berceau. »

Et voilà ce qu'on verra demain à Vevey!

Enfants! — Un ami disait un jour à Su-
zanne Brohan, âgée alors de quatre-vingts
ans :

— On annonce que vous allez épouser le
centenaire Chevreul. Est-ce vrai ?

— On en parle, en effet, répondit Suzanne
Brohan; mais nos parents ne sont pas d'accord.



Ceci nous rappelle le mot d'un de nos mé-

decins les plus estimés, mort il y a bien des
années. Il occupait un poste officiel.

Un brave homme, atteint d'une maladie in-
curable, se présente et demande son admis-
sion à l'assistance publique.

— Votre nom? demande le médecin.

— Pierre N^o.

— De quelle commune êtes-vous ?

— De R^o.

— Votre âge ?

— Septante ans, monsieur le docteur, et or-
phelin de père et de mère...

— Sapristi, il en est bien temps! exclame le
médecin.

Le mois de mai.

On nous écrit de Juriens :

Depuis un temps immémorial, se célèbre
dans nos localités une fête que l'on a appelée
longtemps « le mois de mai », et qu'une appel-
lation plus moderne désigne par « fête de mai ».
Vous en avez donné dans le dernier numéro
du *Conteur vaudois* une poétique et très
exacte description.

La coutume va se perdant. La tradition
était abandonnée ici depuis une dizaine d'an-
nées. Ce sont les fillettes qui ont fait le « mois
de mai ». Quant aux gargonns, ils ont fait un
tir. Jadis, ils faisaient, eux aussi, une fête.
L'un d'eux était « le bossu ». Il se plaçait dans
une espèce de cage décorée de fleurs; on n'a-
percevait que sa tête. On le promenait dans le
village, et les gamins s'en allaient criant : « Le
bossu ! le bossu ! »

Les petites « reinettes » — c'est-à-dire les fil-
lettes désignées comme reines de la fête, et
dont la tête est couronnée de fleurs — ont cha-
cune un petit sac. Elles disent :

Quand ma bourse fait trin-trin,
Tout le monde sont mes cousins.

En entrant dans les maisons, les fillettes
chantent :

Voici le joli mois de mai !
Ah ! qu'il est beau ! Oh ! qu'il est gai !
Voici la saison où toutes les fleurs
Prennent leurs couleurs.
Réjouissons-nous au Seigneur ! (bis.)

En m'en allant sur les rochers,
J'entends le rossignol chanter,
Qui dit en chantant agréablement :

Voici le printemps.
Filles, passez bien votre temps (bis.)

Elles ajoutent, en tendant leurs mannes :

Les œufs sont bien bons
Quand on met de la farine...
Les œufs sont bien bons
En mettant du beurre au fond.

Si le don se fait attendre, elles continuent :

Si vous ne voulez rien nous donner,
Ne nous faites pas ici rester.
Le jour s'en va et la nuit vient,
Nous ne gagnerons rien,
Sommes-nous donc ici pour rien !

Qui résisterait ? On a donné à pleines mains.
Il s'agit maintenant d'adresser les remercie-
ments :

Que ce Dieu si doux
Nous rassemble tous,